

GUERLEDAN

Mar de Bretagne, Saint Guen

LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL

LE TOUR DE FRANCE
2021

LES TRAVAUX



N° 7

DECEMBRE 2020

TOUT SAVOIR

ELECTIONS MUNICIPALES	4
TOUR DE FRANCE 2021	6
MISSION ARGENT DE POCHE	8
LE PETIT MONDE...	8
INFORMATION MSA	9



MIEUX COMPRENDRE

PROJET EOLIEN	10
TELEPHONE & INTERNET	11
NOUVELLE ENTREPRISE : EKLEO	11
PASS COMMUNES SOLIDAIRES	12
BUDGET 2020	13
LES TRAVAUX	14
COLLECTE DES DÉCHETS	16
GENDARMERIE : SITES OFFICIELS	17

PARTAGER

MAIRIE DE GUERLEDAN.BZH	18
ACCUEIL ANGLOPHONE.....	18
MAISON DE RETRAITE.....	19
PRENDRE SOIN DE VOS ANIMAUX	20
MAISONS FLEURIES.....	21
RUCHES	21

CULTURE

BIBLIOTHEQUE	22
ESPACE CULTUREL A.AUFFRET	22
AGENDA.....	23

SPORTS

ANIMATIONS	24
TELETHON	24

MOTS DES ELUS.....	26
--------------------	----

Mairie de Mûr-de-Bretagne
2 rue Sainte Suzanne
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 51 32

Mairie de Saint-Guen
5 rue du Sénéchal
Saint-Guen
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 54 03

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Du 1^{er} septembre au 30 juin : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi : 9h30 à 12h30

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - (19h30 le vendredi).

Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

COORDONNÉES & NUMÉROS UTILES

Mairie	02 96 28 51 32 accueil@mairieguerledan.bzh	Ludothèque	02 96 28 54 78
La Poste Mûr-de-Bretagne	02 96 26 05 15	Bibliothèque	02 96 26 09 41
La Poste Saint-Guen	02 96 28 54 03	Cyber commune	02 96 26 06 09
Centre de secours	02 96 26 07 74	Point information emploi	02 96 26 06 09
Pharmacie de garde	32 37	Relais assistantes maternelles	02 96 66 60 50
Gendarmerie Nationale	02 96 28 51 18	Office du tourisme	02 96 28 51 41
Chenil Service	02 96 58 03 72	Camping communautaire	02 96 26 01 90
Collège Paul Eluard	02 96 28 50 74	Base nautique	02 96 67 12 22
Collège Saint-Joseph	02 96 28 50 76	Restaurant scolaire	02 96 25 11 34
Cabinet de santé	02 96 26 38 28	Police municipale	02 96 28 51 32

1^{ère} de couverture : Monsieur le Sénateur : Alain Cadec, Monsieur Le Maire de Guerlédan : Hervé Le Lu, Monsieur le Président du Département : Romain Boutron (Crédit photo M.-H. Rebours)

4^{ème} de couverture : Tour de France 2018

Réalisation et impression : Copyplan - Date de parution : Décembre 2020

Comité de rédaction : Jean-Noël BALAVOINE, Josette COZ, Mickaël DABET, Géraldine GUILLOUZY, Eric LE BOUDEDEC, Jean-François LE DUDAL, Joseph LE GOFF, Hervé LE LU, Marie-Anne LE POTIER et Jean-Paul MAUDIRE

MÛROISES ET MÛROIS SAINT-GUENNAISES ET SAINT-GUENNAIS



Hervé LE LU
Maire de Guerlédan
et vice-Président de
Loudéac Bretagne
Centre



Mickael DABET
Maire délégué
de Saint-Guen



Eric Le Boudec
Maire délégué
de Mûr-de-Bretagne

Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021, vœux de santé évidemment car le contexte est très difficile pour tous, mais aussi vœux de réussite dans vos projets familiaux et professionnels.

Nous traversons tous cette période compliquée liée à la pandémie du corona virus, il nous faut plus que jamais rester solidaires et espérer des jours meilleurs le plus vite possible. Nous tenons beaucoup à remercier toutes les initiatives qui nous permettent de traverser au mieux les différents confinements. Nous saluons la mobilisation de tous : personnels de santé et de l'accompagnement à domicile tout d'abord, personnels de l'Education nationale, personnels communaux, commerçants, associations et bénévoles, chacun d'entre vous qui avez su aussi respecter les consignes nationales.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire où la solidarité est une valeur fondamentale. Cette solidarité devra jouer à plein en renouvelant dès que cela sera possible votre confiance au commerce local.

Pour cette nouvelle année nous espérons tous retrouver notre « Vivre ensemble » et le dynamisme qui caractérisent notre commune. Le Tour de France sera le moment fort de l'animation dans notre commune en 2021, l'arrivée une nouvelle fois en boucle en haut du Ménéheiez va nous propulser encore sur les écrans du monde entier. Le « Mur de Bretagne » des journalistes est désormais associé à la fabuleuse histoire du Tour de France. Nous remercions le département des Côtes d'Armor qui nous permet d'accueillir cette arrivée et tout spécialement Alain Cadec qui

a encore su convaincre les organisateurs de la « Grande boucle ». Un journaliste sportif de l'Equipe déclarait : « Le Tour de France, c'est Noël en juillet ». Nous souhaitons avec vous que la fête soit la plus belle possible.

Enfin, nous tenons tous à vous féliciter pour votre participation aux élections municipales de mars dernier. Dans le contexte à près de 74% c'est encore une fois un des taux de participation les plus forts du département, bien au-dessus de la moyenne nationale. Nous voulons saluer tous les candidats qui se sont présentés à vos suffrages et aussi vous remercier pour la grande confiance que vous avez apportée à la liste que nous menions, avec 61,74%, c'est un score important, une reconnaissance et un soutien qui nous engagent et nous motivent dans notre action au service de la commune et de ses habitants.

Sachez que vous nous trouverez à vos côtés, pour sans cesse améliorer la vie de tous dans notre belle commune de Guerlédan à Mûr et à Saint-Guen !

Bonne année 2021,
Bloavezh mad 2021

Hervé LE LU
Maire de Guerlédan
Vice-Président de LOUDEAC BRETAGNE CENTRE

Mickael DABET
Maire délégué de Saint-Guen

Eric LE BOUDEC
Maire délégué de Mûr-de-Bretagne

Artisan Boulanger
PÂTISSIER Le Fournil de Guerlédan VIENNOISIER

Famille Guerlédan
BOULANGERIE PÂTISSERIE
12 rue du Centre
Mûr de Bretagne
02 96 28 51 64

AUDREY & YOANN
vous accueillent du
mardi au samedi
de 7h à 19h30,
le dimanche
de 7h à 13h
fermeture le lundi

LE FOURNIL DE GUERLÉDAN - 12 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN - 02 96 28 51 64

COMMUNE DE GUERLÉDAN ELECTIONS MUNICIPALES

LES ELUS



Hervé LE LU / 61 ans /
Maire de Guerlédan
et vice-Président de
Loudéac Bretagne Centre



Mickael DABET / 50 ans
/ Maire délégué de
Saint-Guen



Eric Le Boudec / 48 ans
/ Maire délégué de
Mûr-de-Bretagne



Marie-Anne LE POTIER
/ 54 ans / 1^{ère} adjointe au
Maire de Guerlédan



Jean François LE DUDAL
/ 68 ans / 2^{ème} adjoint
au Maire de Guerlédan



Josette COZ / 65 ans /
3^{ème} adjointe au Maire
de Guerlédan



Joseph LE GOFF / 62 ans
4^{ème} adjoint au Maire de
Guerlédan



Géraldine GUILLOUZY /
40 ans / 5^{ème} adjointe
au Maire de Guerlédan



Jean-Noël BALAVOINE
54 ans / 6^{ème} adjoint au
maire de Guerlédan

PERMANENCE DES ELUS

Hervé LE LU, maire de Guerlédan : sur rendez-vous (du lundi au vendredi)

Lundi 1 ^{er} et 3 ^{ème}	14H-17H	Jean-Noël BALAVOINE	Mairie de Mûr de-Bretagne
Mardi	10H-12H	Marie-Anne LE POTIER	
	10H-16H	Géraldine GUILLOUZY (sur rdv)	
Mercredi	10H-12H	Josette COZ	
jeudi	10H-12H	Jean-François LE DUDAL	
	10H-12H	Mickaël DABET et Joseph LE GOFF	
Vendredi	16H-18H	Eric LE BOUDEC	Mairie de St-Guen
Samedi 1 ^{er} et 3 ^{ème}	10H30-12H	Mickaël DABET et Joseph LE GOFF	

LES RESULTATS

Inscrits : 1870. Votants : 1372.
Nuls : 17. Blancs : 9. Exprimés : 1346.
TAUX DE PARTICIPATION : 73,36%

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

*AVEC VOUS REUSSIR GUERLEDAN
A MÛR ET A SAINT-GUEN*

(Hervé LE LU) 831 voix (61,73%)

Les élus :

Hervé LE LU,
Marie-Anne LE POTIER,
Mickael DABET,
Josette COZ,
Jean-François LE DUDAL,
Annabelle LE NAGARD,
Eric LE BOUDEC,
Marianne LORETTE,
Joseph LE GOFF,
Marie-Noëlle JOUANNIC,
Jean-Noël BALAVOINE,
Jacqueline BERTHO,
Julien VIDELO,
Géraldine GUILLOUZY,
Gildas LE FRESNE,
Nathalie LE DROGOFF,
Benoît DELHAYE,
Christelle JEGOU,
Alain BAGOT.

*ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN POUR
GUERLEDAN*

(Monique LE CLEZIO) 515 voix (38,26%)

Les élus :

Monique LE CLEZIO,
Florent LE BRIS,
Françoise LE BOUDEC-LE BIHAN,
Michel JEGO.



Marianne LORETTE
72 ans



Jacqueline BERTHO
61 ans



Gildas LE FRESNE
51 ans



Marie-Noëlle JOUANNIC
49 ans



Alain BAGOT / 48 ans



Benoît DELHAYE / 46 ans



Nathalie LE DROG OFF
44 ans



Christelle JEGOU
43 ans



Julien VIDELO / 36 ans



Annabelle LE NAGARD
30 ans



Michel JEGO / 71 ans



Monique LE CLEZIO /
70 ans



Françoise LE BOUDEC /
56 ans



Florent LE BRIS / 39 ans

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour

l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

TOUR DE FRANCE 2021

Mûr-de-Bretagne sera ville d'arrivée de la 2^{ème} étape du Tour de France 2021. Une arrivée exceptionnelle avec plusieurs passages des cyclistes au sommet de notre célèbre côte. Ces multiples passages se conjugueront deux fois au masculin et six fois au féminin ! Un formidable spectacle en perspective.

« Le Tour de France, c'est Noël en juillet » déclare un journaliste... Pour faire mentir l'adage ce sera en juin, le dimanche 27 précisément en ce qui nous concerne.

Mûr-de-Bretagne sera pour la quatrième fois ville d'arrivée en 10 ans, et même pour la troisième en 6 ans (l'équivalent de l'Alpe d'Huez). Notre commune rentre dans l'histoire du Tour de France comme étant une arrivée incontournable en Bretagne. Les dernières éditions, avec à chaque fois une affluence grandissante, ont convaincu les organisateurs du tour de l'intérêt sportif et populaire de cette arrivée. Cette année nous aurons également l'arrivée du Tour féminin vers midi.



du Ménéheiez devienne un classique (ce sera la deuxième fois).

Le circuit du Tour arrivera sur la commune par Saint-Guen, puis Pont-Quemer, rue de la Résistance, rue du Port, rue Le Cerf, devant la mairie, rue de Sainte-Suzanne où il y aura des bonifications attribuées pour le maillot à pois du meilleur grimpeur (la montée de Mûr risque donc d'être explosive avec un début de montée à partir du virage en épingle au pied du château). Les coureurs se lanceront ensuite pour une première montée du Ménéheiez, puis Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché, pour un retour par la RN 164 vers Toul Houz

Le parcours est encore différent, bien que le principe de la boucle et de la double montée

et enfin l'arrivée en haut du « Mur de Bretagne » comme aiment à le dénommer les journalistes, qui ont conceptualisé la dénomination.



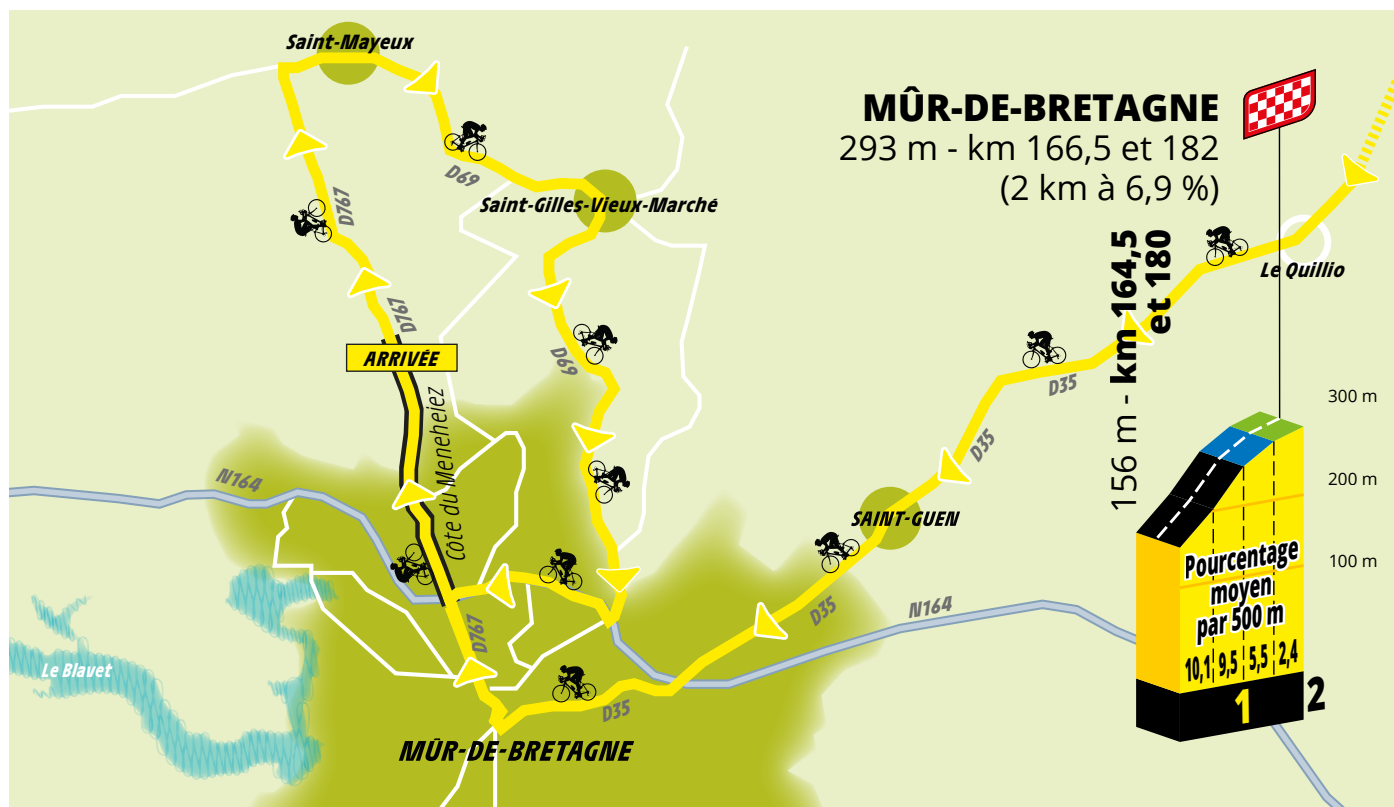


LE TOUR FÉMININ La Course by le Tour de France à Mûr-de-Bretagne

Depuis 2014, le peloton féminin a fréquenté les Champs Elysées, s'est aventuré au Col d'Izoard et a disputé une course en circuit au pied des Pyrénées. Pour sa huitième édition, il découvrira Mûr-de-Bretagne, un haut lieu du cyclisme ayant même gagné le surnom de «l'Alpe d'Huez Bretonne». Et si la course masculine sera confrontée à une double

ascension dans le final de la deuxième étape, les dames auront le privilège de l'emprunter ce 27 juin 2021 à six reprises.

Le parcours de 130 kilomètres environ a été tracé en circuit avec cinq tours à effectuer avant l'arrivée finale. Le tour de manège promet d'être sélectif.



HORAIRES CARAVANE PRÉVUS (approximativement) :

Saint-Guen 15h15, Mûr-de-Bretagne 15h25, côte de Mûr 15h30, Saint-Mayeux 15h35, Saint-Gilles 15h40, RN 164 15h50.

HORAIRES COURSE MASCULINE PRÉVUS (approximativement avec une vitesse de moyenne haute à 44 km/h) :

Saint-Guen 16h56, Mûr-de-Bretagne 17h01, côte de Mûr 17h07, Saint-Mayeux 17h12, Saint-Gilles 17h16, RN 164 17h24, ARRIVÉE 17h28.



MISSION « ARGENT DE POCHE »

La 1^{ère} mission « Argent de poche » sur la commune a fonctionné du 19 au 23 octobre, dans le cadre du dispositif « villes, vie, vacances ». Cinq jeunes âgés de 16 et 17 ans ont participé chacun à deux missions durant les vacances de la Toussaint.

Le projet permet aux jeunes de 16/17 ans, habitant la commune de GUERLEDAN d'effectuer des missions au sein des services communaux, en contrepartie d'une indemnisation réglementée qui ne peut dépasser de 15 euros par ½ journée (3h).

Les missions sont réalisées avec un agent ou un élu. Un maximum de 5 missions peut être réalisé : entretien des espaces verts, arrosage, inventaire en bibliothèque, aide au déjeuner dans un accueil de loisirs, etc.

La mise en place de ce dispositif a un intérêt pédagogique et éducatif. Il permet aux jeunes de s'investir sur leur territoire, de découvrir le monde du travail et de pouvoir également démontrer leur implication dans les tâches qui leur sont confiées.

Tous les référents sont satisfaits de cette première expérience. Ils ont apprécié les échanges avec les jeunes. Ces derniers ont respecté les règles imposées à savoir, la ponctualité, le respect des consignes, la concentration sur les tâches à effectuer.

Les cinq jeunes sont contents de leur expérience. Si l'opération est renouvelée, ils sont tous intéressés pour y participer à nouveau, ils ont découvert des métiers et se sont sentis utiles.

L'opération peut être mise en place durant les vacances scolaires sauf à Noël, prochain rendez-vous en février 2021 !

Photo : Parc de la mairie, Nabil GALLACI, Jeanne ALLANIC, Malo POULAIN (absent sur la photo), Cyrianne JOUANNIC, Teddy THOREUX
Élus référents : Josette COZ et Jacqueline BERTHO



DU PETIT MONDE AU MONDE DES GRANDS

Le Petit Monde, accueil périscolaire, est un service proposé aux familles qui travaillent et qui a pour but l'encadrement des enfants et l'aide aux devoirs. Il accueille environ 25 enfants le matin avant l'ouverture des écoles et 40 à 50 le soir après l'école. La capacité maximale de la structure est de 50 enfants. La garderie est ouverte le matin de 7h15 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h45.

Le Petit Monde abrite également l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) qui est ouvert le mercredi, pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.

La fréquentation de l'ALSH fin novembre 2020 est au total de 1 830 journées d'accueil, en légère baisse par rapport à 2019



principalement due au contexte sanitaire compliqué. Les inscriptions doivent être faites, au préalable, en mairie.

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 220 enfants provenant des deux écoles de Guerlédan pour le repas de midi. Le restaurant scolaire municipal permet aux écoles de profiter d'une cuisine préparée sur place avec des produits locaux.

Guerlédan compte 267 enfants en primaire répartis sur deux écoles et 360 au secondaire répartis sur deux collèges.

Pour la rentrée scolaire 2021, les inscriptions en école primaire publique se feront en mairie dès le mois de janvier et directement auprès de la directrice pour l'école primaire privée.

100

Votre MSA



LE PROJET ÉOLIEN DE CARMOISE – TRÉHOUËT (ST-GUEN / ST-CONNEC)

La société EOLFI a rencontré en 2017 les mairies de Guerlédan et de St-Connec afin de leur présenter la possibilité de développer un nouveau projet éolien sur leur territoire au niveau des hameaux de Tréhouët et de Carmoise. Les conseils municipaux ont tous deux validé ce projet.

Un comité de pilotage, regroupant élus et habitants des communes de Guerlédan (St-Guen) et St-Connec, véritable relais local auprès des riverains a été mis en place, permettant à la société EOLFI de présenter l'avancée des études et de coconstruire le projet avec celui-ci.

Suite aux délibérations communales et à l'accord des propriétaires/exploitants, des études écologiques, paysagères et acoustiques poussées ont été lancées en 2019 afin d'avoir une meilleure vision des enjeux écologiques de la zone.

En mai 2019, une réunion a eu lieu à St-Guen afin de valider les points de vue des photomontages. Enfin, un dernier comité de suivi s'est tenu en février 2020 à St-Connec, pour présenter les photomontages de l'implantation finale.

Suite aux journées de permanences effectuées par la société EOLFI en février dernier, cette dernière a déposé en préfecture en juillet 2020 un dossier de demande d'autorisation environnementale de quatre éoliennes (trois sur St-Guen et une sur St-Connec), en extension directe

du parc existant de la Lande de Carmoise.

La société EOLFI a réalisé en parallèle un site internet qui récapitule les grandes lignes du projet, son historique, ses enjeux, l'implantation finale des éoliennes, et la concertation associée.

Caractéristiques du projet :

4 ÉOLIENNES

- ▶ Hauteur du mât : entre 90 et 95 m
- ▶ Hauteur bout de pale : 150 m
- ▶ Puissance unitaire : entre 2,2 et 3,6 MW

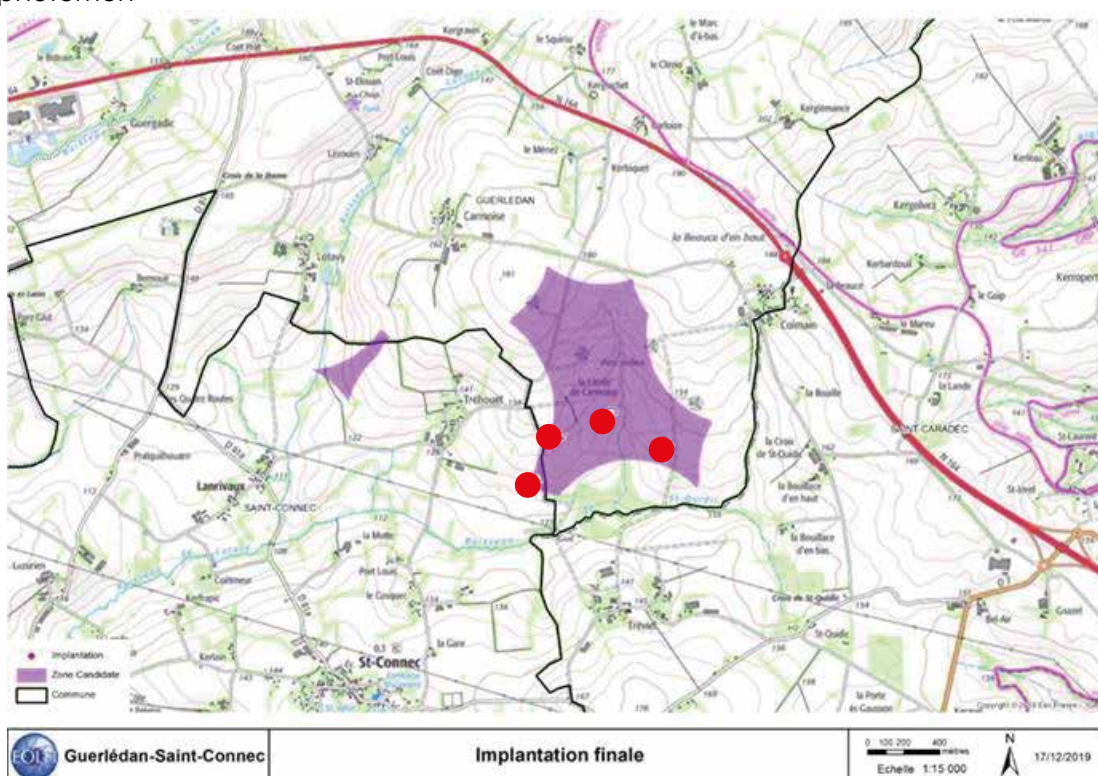
Calendrier prévisionnel :

- ▶ 2021 : instruction du dossier
- ▶ 2022 : enquête publique et autorisation environnementale
- ▶ 2024 : mise en service du parc éolien

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site du projet :

<https://parc-eolien-carmoise-trehouet.fr/>.

L'onglet contact <https://parc-eolien-carmoise-trehouet.fr/contact/> vous permettra, si vous le souhaitez, de vous adresser directement au porteur de projet.



TÉLÉPHONE ET INTERNET

Annoncée dans le bulletin de décembre 2019, l'antenne relais supplémentaire a été édifiée sur le site de Pont-Alpin, à proximité immédiate de la station d'épuration.

Ce site a été retenu prioritairement par ORANGE en raison de sa situation au sud de l'agglomération mûroise où les réceptions téléphoniques et les connexions Internet étaient défaillantes.

Le montage de l'antenne a été réalisé début novembre. Sa mise en service, après câblage, est prévue dès cette fin d'année.



EKLEO, EXPERT EN ACOUSTIQUE

La mission d'Ekleo est d'assurer une convergence de compétences (acousticien, scénographe, architecte, ingénieur du son, artiste du spectacle vivant...) dans une intention commune de confort et d'optimisation sonore et acoustique pour tous.

Notre expertise convient particulièrement au domaine des arts, de la culture et du spectacle. Nos moyens s'appliquent aux salles de spectacle, aux festivals (en plein air ou sous chapiteau), aux studios

d'enregistrement et de répétition, aux écoles de musique, musées, etc. Ce travail répond aux besoins des différents usagers attentifs tant au respect d'une législation exigeante, qu'au désir d'évoluer dans un environnement sonore et acoustique sain et confortable.

Ekleo se présente comme une solution globale et innovante en design et régie acoustique pour vos infrastructures permanentes et / ou éphémères.



EKLEO
DESIGN & RÉGIE ACOUSTIQUE
BUREAU D'ÉTUDE EN ACOUSTIQUE
LA VILLE JAN - MÛR-DE-BRETAGNE
22530 GUERLÉDAN



Groupama

VOS CONTACTS GROUPAMA

Aurélien ALLANIC

aurelie.allanic@groupama-loire-bretagne.fr

Marie-Hélène JAFFRAY

mariehelene.jaffray@groupama-loire-bretagne.fr

8 rue du Centre

22530 MÛR-DE-BRETAGNE

Tél. 02 96 26 06 06

(coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement)

DISPOSITIF « PASS COMMUNES SOLIDAIRES »



Face à l'épidémie COVID-19, la commune de Guerlédan et Loudéac Communauté Bretagne Centre se sont mobilisées pour soutenir l'économie et ont décidé de prendre des mesures exceptionnelles en faveur des acteurs économiques locaux.

Pour cela, chaque commune du territoire a mobilisé 20 euros par habitant en contrepartie d'une baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire soit une somme arrondie à 50 000 € pour la commune de GUERLEDAN.

Le dispositif vise à apporter un soutien financier d'un montant maximum de 2 000 € aux « petites entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs avec une activité de vente directe, etc. » ayant subi ou non une fermeture administrative et 1 000 € d'avance remboursable.

Pour être éligible au dispositif d'aide, parmi les critères d'analyse, l'entreprise devait démontrer sa viabilité économique, une baisse de son chiffre d'affaires pour les mois de mars et avril 2020 d'au moins 30% ainsi que ses besoins en trésorerie.

En novembre 2020, sur la commune de GUERLEDAN, 26 dossiers ont été déposés et 23 ont bénéficié du dispositif pour un montant global de 37 500 €, soit un taux d'efficacité de 75% contre 39% à l'échelle communautaire.

M. Eric Le Boudec, maire délégué de Mûr-de-Bretagne et référent économique, reste disponible pour toute nouvelle étude de dossier.



BUDGET 2020

STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL : UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT ET UNE SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget de fonctionnement 2020	
DÉPENSES	RECETTES
Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, gaz, fournitures, entretien...), les subventions aux associations, le paiement des salaires du personnel (22 équivalents temps plein), l'équilibre du budget restaurant scolaire, les intérêts d'emprunts, etc.	Produits des services (restaurant scolaire, bibliothèque, garderie...). Impôts, dotations (Etat, région, département, intercommunalité) ainsi que les produits de gestion courante (loyers...)
3 055 160 €	3 055 160 €

A NOTER :

Chaque année, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement (équivalent à un résultat de gestion pour une entreprise) qui est affecté à la section d'investissement (cf ci-dessous). Ce résultat permet d'autofinancer une partie des investissements. Pour 2019, cet excédent s'élevait à 485 937 €. A noter que la création de la commune nouvelle et le changement d'intercommunalité y contribuent pour 381 000 €.

Budget d'investissement 2020	
DÉPENSES	RECETTES
Toutes les dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune : achats et construction de bâtiments, création de voirie, acquisition et renouvellement de matériels, remboursement du capital des emprunts.	La récupération partielle de la TVA (15,684 %), les subventions (Etat, région, département, intercommunalité), l'excédent de fonctionnement, les emprunts, la vente de terrains à bâtir...
3 263 354 €	3 263 354 €

A NOTER :

Le budget d'investissement est très conséquent et tient compte, tant pour les recettes que pour les dépenses, des investissements prévus en 2019 mais non encore réalisés : exemple « le gymnase municipal » avec un étalement de la dépense sur plusieurs exercices. Pour cette année 2020, les nouvelles propositions d'investissement sont les suivantes :

- Travaux bâtiments communaux, maison de l'enfance, chapelles, gendarmerie : 130 000 €
- Gymnase scolaire : 700 000 €
- Matériel Services techniques : 78 000 €
- Voirie, effacement des réseaux, signalisation, busage Mûr de Bretagne : 355 000 €
- Voirie, effacement des réseaux, signalisation, busage Saint Guen : 110 000 €
- Remboursement du capital des emprunts : 303 000 € (Capital restant dû au 31/12/2019 de 2 905 000 €)

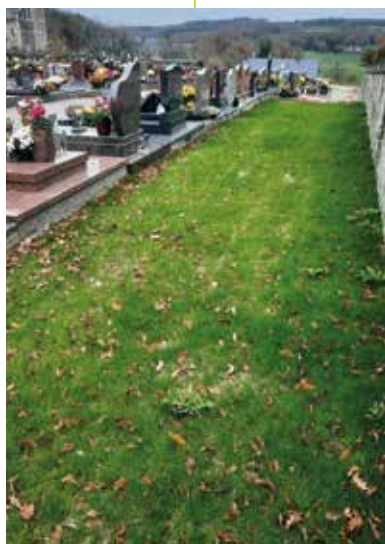
Le budget 2020 est marqué par de nouvelles dépenses liées à la crise sanitaire et l'arrêt de services qui vont impacter les recettes communales : restaurant scolaire, centre de loisirs, garderie, espace Alain Auffret... Le salaire du personnel communal a été intégralement maintenu et payé par la collectivité. Cette dernière ne peut pas bénéficier des aides de soutien à l'économie (chômage partiel...).

Au 31/12/2019, la situation financière de la commune est saine. L'arrivée de nouvelles recettes pérennes (projets éoliens et photovoltaïques) confortera ce budget ainsi que la finalisation de la vente de terrains dans le lotissement communal et l'achèvement de certains emprunts.

PENDANT CETTE PÉRIODE ...

RUE DE L'ARGOAT, DU CONFINEMENT À L'ENROBÉ !

Le lundi 16 mars 2020, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone) et d'aménagement de l'éclairage public auraient dû débiter rue de l'Argoat. La société de travaux publics RESO de Baud (56) n'a malheureusement eu que cette journée pour la dépose sur place des matériels et matériaux nécessaires à la réalisation des travaux. Dès le lendemain, tout s'est arrêté en raison de la situation sanitaire et du confinement. Et ce n'est que le 11 mai 2020 que l'entreprise a eu l'autorisation de reprendre ses activités après validation de ses mesures de prévention et de protection... Ainsi, les travaux ont pu être effectués sur les 6 semaines qui ont suivi. Quelques travaux restent à réaliser (raccordement et enlèvement des poteaux), la réfection de la chaussée étant programmée pour le 2^{ème} semestre 2021.



AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES

La circulation dans nos cimetières est impossible pour les personnes à mobilité réduite, et très difficile pour les personnes âgées, en raison de l'accumulation des graviers dans les allées. Une des solutions au problème consiste à engazonner les allées principales. Un essai a été effectué dans le cimetière de Mûr par projection d'une émulsion comportant de l'eau, des semences de gazon et des fixateurs. Le but est de recréer rapidement une couverture végétale stable sur les allées débarrassées des graviers. Au printemps, si le test est concluant il sera élargi à de nouvelles zones, un panneau va être placé à l'entrée des cimetières afin d'expliquer la démarche.

A l'occasion de la Toussaint le gérant du magasin Intermarché a fleuri les tombes « oubliées » avec les pots de chrysanthèmes invendus. Merci pour cette belle initiative et pour les familles qui n'ont pu se déplacer à cause du confinement.

AGES ET VIE : LE DOMICILE PARTAGÉ

Enfin, les travaux de terrassement ont débuté Allée des Marronniers pour ce qui deviendra très prochainement la maison de « domicile partagé ». Le Groupe « Ages et Vie », promoteur privé spécialisé dans ce genre de projet, pilote la construction de l'établissement et en assurera la gestion par la suite.

ET PENDANT TOUT CE TEMPS DE CONFINEMENT...

Eh bien ! Rien ne s'est arrêté, tous les services de la mairie ont poursuivi leurs missions avec, bien entendu, des restrictions, et parfois aussi des fermetures temporaires (comme la bibliothèque, la ludothèque...) mais toujours avec des mesures de précautions obligatoires. Tout cela, les personnels l'ont accepté avec professionnalisme, nous les en remercions vivement. Aujourd'hui encore la situation perdure et les employés communaux sont au travail, chacun dans son domaine, et cela se voit si on veut faire attention. Ainsi par exemple, les services techniques continuent d'entretenir et d'embellir notre commune. Le parc de la mairie en est une belle illustration. Merci à tous.

... LES TRAVAUX CONTINUENT...

LA MAISON DES HALLES

Deuxième phase du projet des Halles, la réhabilitation de la maison touche à sa fin. Les travaux ont, eux aussi, pris du retard en raison de la situation sanitaire. En effet, chaque entreprise, en charge d'un lot, n'a pu intervenir que seule sur le chantier et en ayant au préalable pris toutes les mesures de prévention. Dès le début de l'année, la maison sera mise à disposition des producteurs locaux et accueillera les associations dont « Familles Rurales » qui pourra y dispenser les cours de cuisine. Et, il faut le dire et aussi l'admettre, la construction des halles a permis d'embellir l'endroit (souvenons-nous de ce qui existait là), de soulager les voisins quant aux dangers que présentait l'ancienne bâtisse, et bien sûr d'accueillir le marché hebdomadaire.



TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ À LA MAISON DE RETRAITE

Faisant suite à la longue période d'intempéries de ce début d'année, des infiltrations ont été constatées à la maison de retraite. Pour y remédier des travaux ont été réalisés sur la toiture par l'entreprise de couverture LE CLEZIO de Mûr-de-Bretagne. De la même façon, des traces d'humidité sont apparues dans une pièce du sous-sol, à usage de stockage, et donnant sur la venelle du Roc'h Bido. Après appel auprès des entreprises, une étude a été effectuée et les travaux réalisés par l'entreprise LE BIHAN.

RÉFECTION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À SAINT-GUEN

À Saint-Guen, depuis la deuxième quinzaine du mois de novembre, des travaux sont entrepris sur les réseaux d'assainissement qui ne répondent plus à leurs fonctions. Lors de fortes précipitations, ces réseaux s'engorgent d'eau pluviale qui se retrouvent en excédent dans les lagunes, créant des désordres conséquents. Ils ont débuté par la rue Théodore Botrel et se poursuivront dans le centre bourg. Depuis le 1^{er} Janvier 2020, la Communauté de Communes a pris la compétence de l'assainissement. C'est donc au titre de la maîtrise d'ouvrage qu'elle a confié le marché à l'entreprise BERTHO de Saint-Guen.



LES LOGEMENTS LOCATIFS RUE DU CHAMP DE FOIRE

Le panneau d'annonce installé par « Côtes d'Armor Habitat » et la délivrance du permis de construire en début 2020 laissaient présager le commencement des travaux de construction des 6 logements locatifs dès le printemps mais... une fois de plus, cela n'a pas été possible. Pourtant, pendant tout ce temps, personne ne s'est endormi, les différents lots du chantier ont été attribués aux entreprises et maintenant celles-ci sont prêtes à intervenir. Nous sommes en plein dans la période de préparation du chantier qui dure réglementairement 1 mois.... Les travaux débuteront en 2021.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : NOUVELLE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS



Dès le 4 janvier prochain, la collecte des déchets va être harmonisée sur tout le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre. La collecte se fera, dorénavant, de façon individuelle. Chaque foyer se verra doté de deux conteneurs, un pour les ordures ménagères et un autre pour le tri sélectif.

Il conviendra de mettre les déchets du tri sélectif directement dans la poubelle jaune, les sacs jaunes ne seront donc plus d'actualité. En revanche, les ordures ménagères devront être mises en sac avant d'être déposées dans le conteneur approprié.

Le ramassage se fera tous les 15 jours, une semaine pour les ordures ménagères, la semaine suivante pour le tri sélectif.

A compter du 4 janvier, il vous faudra placer votre conteneur la veille de la collecte. Attention, la collecte débutera très tôt le matin, seuls les conteneurs présents lors du passage du camion seront

relevés. A défaut, il vous faudra attendre 15 jours pour la nouvelle collecte.

Courant octobre dernier, un courrier a été adressé à tous les propriétaires pour les informer de l'évolution de cette collecte.

Information importante : les propriétaires de logements locatifs doivent désormais prendre contact avec la société chargée de la collecte pour faire la commande des conteneurs de leurs locataires.

Pour les professionnels, la collecte sera adaptée et personnalisée. Toutes les entreprises ont le choix du volume et du nombre de conteneurs mais aussi le choix de la fréquence de collecte.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il convient de réserver vos conteneurs avant cette date du 4 janvier.

**Un seul numéro à composer :
08.05.95.29.31
(numéro vert gratuit).**

« Un mémo tri » vous sera fourni à la livraison de vos conteneurs afin de conforter chacun dans le tri sélectif.

Courant décembre, le calendrier de collecte 2021 sera disponible en version papier en mairie et en version numérique sur le site de la commune.

Par cette nouvelle collecte, chacun sera responsable de ses conteneurs et aura donc tous les atouts pour réaliser un meilleur tri. La volonté affichée est de diminuer les mauvais tris dans les bacs et de mettre fin aux dépôts sauvages qui nous pénalisent tous.

Il faut savoir que concernant l'année 2019, 1 009 tonnes de tri sélectif ont été refusé. Ce mauvais tri a engendré un surcoût de plus de 127 000 € qui est finalement payé par tous !

Nous comptons sur la contribution de tous pour que cette nouvelle organisation soit la plus vertueuse possible.

GENDARMERIE : SITES OFFICIELS

PRÉ-PLAINTÉ EN LIGNE Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer la plainte.
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

SIGNALEMENT SUR INTERNET

Signaler tout contenus ou comportements illicites sur internet, tentatives d'escroqueries...
www.internet-signallement.gouv.fr

TROUVER UNE BRIGADE OU UN COMMISSARIAT

Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.
www.interieur.gouv.fr/contact

CONNAÎTRE SES POINTS RESTANT SUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Télépoints : connaître le nombre de points sur son permis de conduire. <https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>

BRIGADE NUMÉRIQUE GENDARMERIE

Echanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers.
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique

DJIHADISME

Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche. www.stop-djihadisme.gouv.fr

FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE

Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte [Psl.service-public.fr//mademarche/fcb/demarche](https://psl.service-public.fr//mademarche/fcb/demarche)

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes, signalent les faits aux forces de sécurité intérieure. www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

TRANQUILITÉ VACANCES Opération Tranquilité Vacances (OTV) : les internautes pourront prochainement s'inscrire en ligne au dispositif afin que la police ou la gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



Les mains de fée

Retouches vêtements
Confection d'ameublement
Création accessoires de mode
Fabriqué en Bretagne

13 Place de l'Eglise 22530 Mûr de Bretagne

Offrir un cadeau original, exclusif qui fera plaisir...à coup sûr!

www.les-mains-de-fee.fr 0668951803

MAIRIEGUERLEDAN.BZH

Vous avez besoin d'un numéro de téléphone, de connaître les actualités de la commune, d'aide pour une démarche administrative, d'une information touristique ou pratique. Vous trouverez vos réponses sur le site de la commune « mairieguerledan.bzh ». C'est un site actualisé régulièrement et vous y trouverez toutes les informations en lien avec la commune, ses associations, ses projets, son actualité, ses entreprises, etc.

La commune a aussi sa page Facebook « Commune de Guerlédan » sur laquelle vous pouvez recevoir les dernières actualités mais aussi faire passer vos informations (s'adresser à la mairie).

SITE DE LA COMMUNE
2 400 pages visitées

NOUVEAUX VISITEURS
72 % en novembre.

PAGE FACEBOOK
713 abonnés

ACCUEIL ANGLOPHONE

It was announced by the Maire of Guerlédan Hervé Le Lu during the council meeting in September that Jacqueline Bertho, elected member of the council, has been given an official mission to help, not only British people but people of any other nationality who maybe more competent in the English language than the French. Help is offered voluntarily and free of charge.

« My role in the Guerlédan town council has been expanded so that I can help those in the community who perhaps struggle with paper work in french and other issues relating to life in France, especially here in central Brittany. I hold dual nationality : British and French. I have lived in this area since 2005, my daughter has gone through the French school system and I have served on the governor's committee at both the primary and senior schools in Mûr de Bretagne. I am not a professional translator, but I can usually find my way around French documents and websites. I am here to help and if I do not know myself someone in the administration will help us find an answer. »

Contact : at the Mairie of Saint Guen, Monday morning 10-11 or for an appointment at Mûr-de-Bretagne please call me: 06 30 52 72 72 or email : jacqueline.bertho@yahoo.fr

Lors du conseil municipal de septembre, Jacqueline Bertho s'est vue confier une mission particulière, devenant référente pour la population non francophone, une mission qu'elle va assurer bénévolement.



« J'ai la double nationalité depuis 2015, et j'habite à Guerlédan depuis 2005. J'ai observé lors des années passées que certaines personnes rencontraient des difficultés avec la langue et l'administration française. C'est un vrai problème non seulement pour les Anglais mais aussi pour les ressortissants d'Europe de l'Est, très présents sur le territoire qui souvent parlent mieux l'anglais que le français.

Je ne suis pas une experte, ni une traductrice officielle mais si je peux aider des gens pour leurs démarches administratives je le ferai bien volontiers. Je les orienterai, si besoin, vers les personnes ou les administrations compétentes. »

Contact : Permanence en mairie de Saint-Guen le lundi de 10 h à 11 h ; à Mûr-de-Bretagne sur rendez-vous. Tél. 06 30 52 72 72 ou jacqueline.bertho@yahoo.fr.

MAISON DE RETRAITE

MINIBUS ET CONFINEMENT



L'Association des Amis du Rocher Mûrois œuvre depuis 2010 afin de récolter des fonds pour, entre autres, acquérir un véhicule adapté pour transporter les résidents lors de sorties et animations, en organisant chaque année un loto et un repas à emporter.

Le but a été atteint en fin 2019, avec le coup de pouce de plusieurs associations, la subvention exceptionnelle versée par la commune de Guerlédan et la contribution de l'association « Elan d'Armorique » représenté par Docteur Le Poul, médecin coordinateur de la structure, qui a fait un honorable don.

La réception du véhicule a été fêtée le 18 octobre 2019 et depuis les résidents désireux et en forme pour sortir en ont profité régulièrement : pique-nique à l'étang de Saint-Caradec, sortie à Beau Rivage, visite à leur domicile. Ces visites permettent de sortir de l'environnement de l'EHPAD et de changer les habitudes, tout en restant en groupe pour profiter de ces moments de convivialité. Son utilisation a malheureusement été limitée puis stoppée depuis le 1^{er} confinement de mars 2020.

Les animations de groupe ont dû être réduites (bénévoles habituels, élèves du Lycée Xavier Grall n'ayant plus le droit d'intervenir), chaque résident a même dû rester dans sa chambre lors d'une petite période vraiment restrictive !

Un accompagnement individuel a alors été organisé, demandant beaucoup plus de temps aux personnels de l'EHPAD : utilisation de tablettes pour réaliser des entretiens en visio avec les familles, passages réguliers dans les chambres pour discussion, jeux... un accompagnement vraiment à la carte !

Malgré la fin du confinement, toutes les sorties inter EHPAD ou

intergénérationnelles (avec les enfants des écoles) ont été annulées cet été et à la rentrée.

Et nous recommençons le 2 novembre avec un confinement, certes moins restrictif. Le personnel organise tous les jours des animations, lecture du journal, stimulation par jeux en groupe, les résidents mangent toujours en salle ensemble, l'espace permettant de garder les distances souhaitées. Un espace de rencontre avec les familles (sur rendez-vous et dans un temps imparti) a été installé hors chambre pour permettre de garder du lien et de la vie.

Tout est fait dans le but de minimiser l'impact de cette pandémie sur la vie des résidents et de leurs proches, il faut saluer l'investissement constant des membres du personnel de la Maison de Retraite du Roc'h Bido.

L'association des Amis du Rocher Mûrois, après avoir atteint son but premier, se consacre maintenant au financement d'activités, de matériel et d'animations supplémentaires, malgré une année blanche pour 2020 du fait de cette épidémie.



PRENDRE SOIN DE VOS ANIMAUX AU NATUREL ... C'EST POSSIBLE !

Si vous avez un animal (ou des animaux), vous vous êtes peut-être déjà demandé comment favoriser une bonne santé ou soutenir ses performances de façon naturelle tout au long de sa vie ; vous avez peut-être déjà cherché des solutions différentes ou complémentaires pour répondre à son problème, ou améliorer encore son état de santé lors de pathologies chroniques ou de troubles récidivants, chez un animal âgé ou plus jeune ...

Vétérinaire depuis 2005, je vous propose aujourd'hui de prendre soin de vos animaux grâce à l'ostéopathie (pour les chiens et chats, chevaux, ruminants) et la phytothérapie (carnivores et équidés essentiellement). Des soins naturels sur-mesure pour accompagner de nombreuses pathologies.

Il s'agit de traitements complètement individualisés (chaque patient est unique, sa problématique aussi !) qui vont agir en favorisant les capacités d'auto-guérison de chacun.

Cela permet d'apporter de nouvelles solutions dans de nombreux domaines : des « classiques »

problèmes locomoteurs aux pathologies chroniques digestives, respiratoires etc, en passant par les soucis de comportement, les problèmes de reproduction, les suites de traumatisme... L'accompagnement est possible à tous les âges. En préventif ou en curatif.

Ces médecines s'associent avec bénéfice à la médecine classique (elles sont complémentaires) ainsi qu'aux autres compétences du monde animalier, avec l'objectif de trouver la solution la plus adaptée à chaque animal.

Il est important pour moi d'ajouter que, nos amis les animaux étant très sensibles (les tout petits comme les beaucoup plus grands), et non « raisonnables », les soins se font dans l'écoute et avec leur coopération. Il s'agit en général de moments agréables pour eux. C'est aussi pour moi, l'occasion de vraies rencontres, et d'échanges riches, avec l'animal, mais aussi son environnement humain !

Mon parcours : j'ai travaillé d'abord 8 ans auprès des éleveurs de porcs, dans les Pays de la Loire, au Vietnam, puis en Bretagne.



J'ai commencé à exercer en clinique en 2014, tout en me formant en ostéopathie.

Conquise par cette façon de véritablement «prendre soin», depuis longtemps attirée par l'utilisation médicinale des plantes, par la vision de la santé au travers de différentes cultures, et notamment par les nouvelles solutions qu'elles offrent, j'ai décidé en 2019 de me consacrer pleinement à ces autres médecines. Je me suis formée à la pratique de la phytothérapie, et ai commencé une formation en médecine traditionnelle chinoise.

**Vous désirez en savoir plus ?
Vous pouvez consulter mon site**

**www.osteopathie-veterinaire.bzh
ou m'appeler au 0604157608**

c'est avec beaucoup de plaisir que je répondrai à vos questions !

**Céline Henry
Vétérinaire, naturellement ;-)**



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

En raison du confinement, la remise des prix du fleurissement 2020 n'a pu avoir lieu en novembre. Merci et bravo à tous ceux qui fleurissent leur façade, leur jardin, les espaces publics afin de rendre plus attrayant nos deux bourgs et notre campagne.

Catégorie Maison avec jardin fleuri visible de la rue ou ouvert au public < 1000m²
- HUBY Magali : Tarabust – Mûr

Catégorie parc et grand jardin visible de la rue ou ouvert au public > 1000m²
- LE MAUX Justine : La Lande de la Croix – Saint-Guen



Façade seule fleurie
- MORVAN Lucienne et Roger : Carmoise – St-Guen

Restaurant, commerce fleuris
- Restaurant La Perrière : 2 rue des Ardoisiers – Mûr

Espace public
- Association pour la sauvegarde du canal (écluse de Pouhibet)

Prix du jardin original
- LABBE Danièle : 2 rue Surcouf – Saint-Guen



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



LA BIBLIOTHÈQUE DE GUERLÉDAN EST EN LIGNE !

A partir **guerledan.bibenligne.fr**, il est possible d'effectuer des recherches dans le catalogue de la bibliothèque et de réserver des documents en se connectant à son "compte lecteur". Vous trouverez aussi des informations pratiques, les actualités de la bibliothèque, des sélections, les coups de cœur des bibliothécaires ainsi que le programme des animations proposées par la bibliothèque. En cette période de reconfinement, ce nouvel outil permet à chacun de garder le lien avec la bibliothèque. Il reste possible d'emprunter des documents, en prenant rendez-vous au 02 96 26 09 41 ou bibliotheque@mairieguerledan.bzh. L'équipe reste disponible pour tous ses lecteurs ! N'hésitez pas à lui envoyer vos envies de lecture.



L'ESPACE CULTUREL ALAIN AUFFRET

En raison du contexte actuel, l'Espace Culturel ne peut plus recevoir de groupes. La bibliothèque, la ludothèque et la cybercommune se sont donc adaptées pour permettre la continuité des accueils prévus avec les écoles. Afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires en vigueur, elles se déplacent dorénavant au sein des classes. Ce fonctionnement aura cours jusqu'à la fin de la crise sanitaire.



LE GOFF PAYSAGE

création, aménagement et entretien de jardins

Marc Le Goff

Keriel 22530 Mûr-de-Bretagne

06-78-76-69-11

marclegoff22@gmail.com

AGENDA

JANVIER

jeudi 07	Club de l'Amitié	Concours de belote	Mûr de B.	Foyer culturel
samedi 23	Club de l'Amitié	Repas du Nouvel An	Mûr de B.	Collège St - Joseph
samedi 30	comité de jumelage	Ass. Gén. 2020	Mûr de B.	salle des fêtes

FEVRIER

jeudi 04	Club de l'Amitié	Concours de belote	Mûr de B.	Foyer culturel
vendredi 05	APEL St-Joseph	Portes Ouvertes	Mûr de B.	Collège St - Joseph
samedi 20	FC Poulance	jarret frites	St-Gilles Vx M.	salle des fêtes

MARS

samedi 06	Comité de jumelage	paëlla	Mûr de B.	Foyer culturel
jeudi 11	Club de l'Amitié	Concours de belote	Mûr de B.	Foyer culturel
vendredi 19	FNACA MUR	Commémoration	Caurel	
vendredi 19	Anciens Combattants	Commémoration	St-Guen	Monuments Aux Morts
dimanche 28	Club de l'Amitié	Fest Deiz	Mûr de B.	Foyer culturel

AVRIL

samedi 03	APEL St-Joseph	concert «Les Glochos»	Mûr de B.	Foyer culturel
dimanche 04	APEL St-Joseph	concert «Les Glochos»	Mûr de B.	Foyer culturel
jeudi 08	Club de l'Amitié	Concours de belote pour Rayon de Soleil	Mûr de B.	Foyer culturel
lundi 05	Comité des fêtes	Chasse à l'œuf	St-Guen	St-Pabu
samedi 17	APEL St-Joseph	Portes ouvertes	Mûr de B.	Ecole St - Joseph
samedi 17	APEL St-Joseph	Spectacle Simon COJEAN	Mûr de B.	Salle Jeanne d'Arc
dimanche 18	APEL St-Joseph	Spectacle Simon COJEAN	Mûr de B.	Salle Jeanne d'Arc
samedi 24	FC Poulance	Poulet au cury à emporter	Mûr de B.	Foyer culturel

MAI

samedi 01	FNACA	Concours de Boules	Mûr de B.	Boulodrome
samedi 08	Anciens Combattants	Commémoration	Mûr de B.	Monuments aux morts
samedi 08	Anciens Combattants	Commémoration	St-Guen	Monuments Aux Morts
jeudi 20	Club de l'Amitié	Concours de belote	Mûr de B.	Foyer culturel salle du haut
vendredi 28	Comité des fêtes	Fête des voisins	St-Guen	Salle des fêtes
dimanche 30	APEL St-Joseph	Kermesse	Mûr de B.	Collège St - Joseph



**VOTRE CONSEILLÈRE
EN IMMOBILIER**



Corinne ALLANO

06 87 54 92 16

EIRL, Corinne ALLANO, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IBD France immatriculée au RSAC de SAINT-BREUC sous le numéro 422493163, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

iadfrance.fr

LE POINT SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Malgré la crise sanitaire, la volonté des élus était de maintenir l'opération Cap Armor en juillet et en août, afin d'offrir des activités de loisirs sur la commune. Sans surprise la fréquentation est en baisse par rapport aux années précédentes, 2 302 participants en 2018, 2 227 en 2019 et 1 638 cette année, une seule corde de descente au clocher chaque vendredi explique en partie cette baisse. Les jeunes ont malgré tout été très présents, les moins de 15 ans représentent plus de la moitié des participants. La période de confinement les avait privés de sports et de sorties, ils étaient impatients de pouvoir se retrouver. En juillet, ce sont surtout les locaux qui ont été les plus assidus mais en août, les vacanciers venus de toute la France étaient majoritaires, ce qui confirme l'attractivité touristique du territoire de Guerlédan. Les activités les

plus prisées ont été le mini-golf largement en tête ainsi que le football, le ski nautique et les bouées tractées, la descente en rappel du clocher et le beach-volley. Les animateurs, très disponibles, sont satisfaits d'avoir fait découvrir aux touristes tout ce qu'il est possible de faire dans notre commune.

Si Cap Armor tire son épingle du jeu, le marché estival a peine à drainer le chaland, les commerçants également peu nombreux, excepté ceux présents tous les vendredis pour le marché hebdomadaire. Les animations musicales ont été bien suivies lorsque le beau temps était au rendez-vous. L'année 2020 aura été particulière en raison du virus, mais il sera nécessaire de repenser l'attractivité du marché et être inventif pour les prochaines années.

1 000 € EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

La dynamique équipe responsable du Cycling Club de Guerlédan, a souhaité relancer une manifestation au bénéfice du Téléthon, autour du vélo bien entendu. La date du 18 octobre a été choisie en espérant avoir un temps plus clément que début décembre. Pari réussi, le ciel était bleu et la température idéale pour pédaler ou marcher. Malgré l'incertitude sur le nombre de participants à cause du coronavirus, 300 personnes ont pris le départ des différentes randonnées. S'il y avait peu d'amateurs pour les 60 km sur route, et la randonnée pédestre, le tour du lac en gravel (vélo type cyclocross ou VTT) a drainé la majorité des participants. Pour beaucoup ce fut une découverte de la région et du lac.

Les sportifs ont été ravis par la beauté du paysage, et bien décidés à revenir s'éclater sur les chemins de Guerlédan.

Cinquante bénévoles étaient présents pour baliser les circuits, accueillir les participants, assurer la sécurité sur la route, préparer le ravitaillement et restaurer marcheurs et cyclistes. Quelques associations ont répondu à l'appel des organisateurs et apporté leur concours.

Cette journée sera reconduite l'an prochain, avec peut-être d'autres activités, tous ceux qui le souhaitent seront les bienvenus avec leurs idées et leur bonne volonté.



MUR OPTIQUE

LENTILLES DE CONTACT - SOLAIRES - LUNETTES DE SPORT À LA VUE
BASSE VISION - DÉPLACEMENT À DOMICILE & MAISON DE RETRAITE



VOTRE OPTICIEN
SPÉCIALISTE
EN

VERRES PROGRESSIFS

9 rue de l'Eglise - Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN

02.96.25.17.96

www.muroptique.fr

ENGAGEMENT
DE SERVICE

QUALITÉ
EN OPTIQUE
REF. 230

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org

Nouveaux horaires - Sur RDV

Mardi 9h - 12h30 / 14h30 - 18h30

Mercredi 9h - 12h30 / 14h30 - 18h30

Jeudi 9h - 12h30 / Fermé - Déplacements à Domicile et en EHPAD

Vendredi 9h - 12h30 / 14h30 - 18h30

Samedi 9h - 12h30 / 14h30 - 17h00

MOTS DES ÉLUS

Le mot de la majorité

AVEC VOUS, REUSSIR GUERLEDAN A MÛR ET A SAINT-GUEN

LA LUMIERE...au bout du tunnel, dans quelques mois la crise sanitaire sera terminée. C'est une (quasi) certitude grâce aux vaccins et aux traitements efficaces. Mais les quelques mois qui viennent vont être encore difficiles. Au plan économique, il faudra plus de temps pour que la machine redémarre, surtout en France, mais elle redémarrera. Localement, l'équipe municipale prépare aussi son plan de relance avec de nombreux investissements en cours et en devenir. Notre priorité est d'accentuer l'attractivité de nos bourgs et supprimer les friches commerciales et équipements vétustes : la réalisation des halles, subventionnée à 75 % symbolise cette dynamique, la rénovation et l'extension du gymnase municipal va suivre ainsi que la construction de 6 logements locatifs rue du champ de foire en lieu et place de l'ancienne maison « Le Maux » etc. Notre commune est d'ailleurs candidate, comme 1000 communes en France, pour un programme de redynamisation nommé PVDD « Petites Villes De Demain ». Pour ces projets cohérents et axés vers l'avenir, l'heure n'est plus à dire « combien ça coûte » mais « quel est le reste à charge pour la collectivité » une fois déduites les subventions. Tous ces travaux vont apporter de la vie et un avenir dans nos bourgs. Il faut aussi croire en l'avenir : le succès du marché hebdomadaire du vendredi soir en est la preuve ! Notre équipe municipale, pleinement inscrite dans le respect de la « charte de l' élu », est présente tous les jours en mairie pour vous accompagner dans vos projets et démarches. Sur le plan démocratique, le conseil municipal se réunit tous les mois depuis sa mise en place ! L'information est ainsi identique pour tous les membres du conseil municipal, régulière et officielle. De plus, pour finaliser nos projets avec cohérence et efficacité, nous priorisons la mise en place de comité de pilotage réunissant élus, techniciens, citoyens ou associations concernés.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et plein d'espoir pour 2021 !

Pour l'équipe, Éric LE BOUDEDEC, maire-délégué de Mûr de Bretagne

Le mot de la minorité

ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN POUR GUERLEDAN

Dans ce contexte sanitaire difficile depuis les élections de mars, nous tenons à vous exprimer tout notre soutien et notre solidarité. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance et réaffirmons notre volonté d'être des élus actifs et constructifs au service de Guerledan. Pour assurer pleinement notre rôle de conseiller dans une assemblée renouvelée, nous souhaitons que l'exécutif prenne le temps de nous informer afin que nous soyons tous au même niveau de connaissance sur chacun des projets. En effet, la majorité nous considère comme une « opposition » et non comme des conseillers municipaux souhaitant participer pleinement à la vie municipale. Obtenir les dossiers complets nous permettrait d'être force de proposition lors des commissions trop peu réunies. L'équipe exécutive, déjà très nombreuse, constituée du maire, de 2 maires délégués et de 6 adjoints, prend les décisions avec ou sans commission ! Dès lors, comment comprendre la ligne directrice de l'équipe majoritaire ? Quelles priorités dans les projets ? C'est pour cela que nous n'avons pas approuvé le budget primitif. Nous considérons que les travaux de voirie, l'adaptation de l'école et le gymnase doivent être prioritaires ! Le dortoir pour l'école est en sommeil mais on s'oriente, par opportunisme financier, vers un aménagement plus conséquent et à peine esquissé de Landroanec. Quant à la 2^{ème} phase des halles, coûteuse, elle dépasse les prévisions budgétaires sans lisibilité sur son utilisation future, soit un coût global des halles autour de 700 000€. Nous tenons à saluer tous les acteurs de la vie locale : employés municipaux, enseignants, personnels soignants et aidants qui accompagnent les personnes fragiles, dépendantes ou isolées ainsi que les commerçants qui luttent pour maintenir leurs activités et emplois. Tous se mobilisent à nouveau au quotidien pendant ce 2^{ème} confinement pour le bien-être de chacun et assurer des services de qualité.

Restons prudents et à l'écoute des autres. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Rédigé collectivement par : Michel Jego, Françoise Le Boudec, Florent Le Bris, Monique Le Clézio

Pour les fêtes, achetez local et solidaire !



POUR TOUT ACHAT DE CRÉATIONS CHOCOLAT MAISON,
NOUS REVERSONS 1€
À L'ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL DE GUERLÉDAN



*Paniers et sacs cadeaux
réalisés à la demande
selon vos envies*



PLUS D'INFOS SUR L'ASSOCIATION :
WWW.ASSOCIATIONRAYONDESOLEIL.WORDPRESS.COM

22530 MÛR DE BRETAGNE - 02.96.28.79.27
WWW.BISCUITERIEDEGUERLEDAN.FR





*L'équipe municipale
vous souhaite de joyeuses
fêtes et une bonne année
2021*

